



Direction Régionale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion Sociale
Nord-Pas-de-Calais-Picardie

Pôle Politique de la ville



Courriel : drjscs-npcp-ville-integration@drjscs.gouv.fr

Dans le cadre du Comité Interministériel Égalité Citoyenneté, le CGET a mis en place un vaste plan de formation national visant les professionnels qui œuvrent au quotidien auprès des populations. Les enjeux de ce plan de formation sont de répondre aux besoins de qualification et d'accompagnement des acteurs de terrain sur les principes de la République et notamment l'application du principe de laïcité.

Le déploiement de ce plan national au niveau régional est confié aux Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et aux délégations Régionales du CNFPT.

A cet effet, la DRJSCS a demandé à l'IREV (Centre de ressources Politique de la Ville) d'assurer la coordination technique et la programmation des formations au niveau régional.

A partir de septembre, des formations à destination des acteurs de terrain qui sont au contact des publics seront ouvertes. Elles se dérouleront sur deux jours dont une demie de journée de spécialisation sur une des thématiques suivante : « Laïcité et usage des espaces publics » ou « Laïcité et relation éducative ». Ces formations seront gratuites pour les structures qui souhaitent bénéficier d'une formation « Valeurs de la République et Laïcité ». Au terme de ces deux jours, une attestation sera délivrée à tous les participants.

Retrouvez davantage d'informations sur les sessions, les inscriptions et le déroulement du plan national de formation « Valeurs de la République et Laïcité » sur la plateforme <http://valeursrepubliquelaicite-npdcp.fr/>.

Pour bénéficier de ces formations, il vous est proposé de renseigner la fiche d'expression des besoins en formation ci-après.

Fiche d'expression de besoins en formation « Valeurs de la République et Laïcité »

I) Structure

Nom de la structure :
Adresse :
Correspondant :
Contact :

II) Personnes à former

Catégorie de personnes à former :
.....
Nombre prévisionnel total de personnes à former :
.....

III) Lieux de formation

La structure peut-elle mettre à disposition une salle ? Oui Non
La structure peut-elle mettre à disposition du matériel de vidéo projection ? Oui Non

IV) Dates et lieux prévisionnels

Vous pouvez proposer plusieurs sessions de formation. Chaque session compte au maximum 15 personnes et se déroule sur 2 jours.

Date 1 : Lieu 1 :
Date 2 : Lieu 2 :
Date 3 : Lieu 3 :

V) Autres informations

.....
.....
.....

Fiche à retourner à l'IREV à l'adresse suivante :

contact@irev.fr

ou

IREV, Institut Régional de la Ville
Immeuble Arboretum – 7^{ème} étage
135, Boulevard Paul Painlevé 59000 LILLE
Tél : 03 20 25 10 29 / Fax : 03 20 25 46 95